



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

**DIRECTION GÉNÉRALE DE  
LA POLICE NATIONALE**

**DIRECTION CENTRALE  
DE LA  
POLICE JUDICIAIRE**

PV n° 10-00004/ 79

AFFAIRE CONTRE :

X...

corruption

**OBJET :**

Examen scellé

**DCNS/M/FORGEOT TROIS**



## PROCES – VERBAL

L' An deux mil onze, -----  
Le treize mai-----  
à seize heures -----

Nous, **Arnaud RYCKEWAERT**  
Brigadier Chef de Police

en fonction à la  
Direction Centrale de la Police Judiciaire  
Sous - Direction de Lutte contre la  
Criminalité Organisée et la Délinquance Financière  
Division Nationale d' Investigations Financières

D118/  
2 pages

---Officier de Police Judiciaire en résidence au Ministère de l'Intérieur 11, rue des Saussaies 75008 PARIS.-----

---Étant au service,---

---Poursuivant l'enquête préliminaire N° P 09 341 9202/4 délivrée par Monsieur Nicolas HEITZ, Vice Procureur au Parquet de Paris, en date du 28/12/2009.-----

---Vu les articles 75 et suivants du Code de Procédure Pénale-----

---Procédons à l'analyse du scellé DCNS/M/FORGEOT TROIS contenant un ensemble de documents liés à la Malaisie, constitué lors de la perquisition des locaux de DCNS.---

---Précisons que ce scellé contient certains documents rédigés en langue anglaise dont nous procédons à la traduction nécessaire à nos constatations.---

---Constatons les éléments suivants :-----

---**Cotes 1 à 5** : un ensemble de documents intitulés SOFRANTEM datés du 11/09/2008 et faisant référence au programme CONVERGENCE 2.-----

---**Cotes 6 à 12** : un courrier de SOFRANTEM daté du 15/09/2008 à l'attention de Messieurs LAVOLEE de DCNS CHERBOURG et DROUVAULT de DCNI concernant les mouvements de trésorerie du mois d'août 2008, situation des risques et des engagements, état analytique et graphique des paiements.---

---**Cotes 13 à 16** : un fax daté du 16/09/2008 reçu de 0147738939 comprenant :

- un courrier de SOFRANTEM daté du 11/12/2007 adressé à Monsieur le directeur de la Direction du Développement International / MINISTERE DE LA DEFENSE, 26 boulevard Victor Hugo 00460 ARMEES ayant pour objet la garantie de l'Etat Scorpene Malaisie. Le Ministère de la Défense ayant notifié à SOFRANTEM l'attribution de la garantie de l'Etat pour son intervention dans le contrat de vente au Gouvernement de la Malaisie de deux sous-marins SCORPENE et de la logistique associée. SOFRANTEM demande par le biais de ce courrier un ajustement de la part du Ministère de la Défense vu l'augmentation sensible du prix du contrat (Third Supplemental Contract) et donc du risque.-----

- un document concernant la ventilation des parts du contrat SCORPENE MALAISIE. -----

- un fax de Didier HUSSON daté du 09/11/2006 envoyé à SOFRANTEM, DROUVAULT, DE COURTIS, LAVOLEE, MARTINET

D118/2

de la société DCN concernant l'avenant GAP.----

---**Cotes 17 à 38** : un document intitulé PROGRAMME MALAISIE CONVERGENCE 2. Il s'agit d'abord d'un aperçu du programme et évoque les contrats SCORPENE, OUESSANT, TRAINING et SIMULATEUR et ensuite d'une présentation du programme destiné notamment à réunir dans une même entité juridique les activités opérationnelles homogènes.-----

---Dont acte,-----

